

COMMUNIQUE DE PRESSE PRESS RELEASE

Contact: Laurens Rutten: +32 (0)2 743 15 97

Date: 06/11/2017

Reference: BEUC-PR-2017-016

Nouvelle étude sur la disponibilité des véhicules électriques: des normes de CO₂ ambitieuses permettront d'accélérer le développement du marché

La Commission européenne s'apprête à publier cette semaine une proposition de réduction des émissions de CO₂ pour les véhicules légers.

<u>Une étude publiée aujourd'hui</u>¹ démontre que des objectifs ambitieux de réduction des émissions de CO₂ sont nécessaires pour accroître la flotte de véhicules électriques sur nos routes dans les années 2020.

Les années 2010 ont vu à travers l'Europe une augmentation lente mais soutenue de l'offre de véhicules électriques et hybrides rechargeables. Les normes européennes d'émissions de CO₂ obligatoires à partir de 2021 ont largement influencé cette expansion du marché.

Cependant, un grand décalage subsiste. Il n'existe toujours qu'une petite cinquantaine de modèles de véhicules propres sur le marché. Cela contraste avec l'offre de plus de 400 modèles essence et diesel².

En outre, les pratiques commerciales actuelles défavorisent les véhicules électriques : marges de ventes plus élevées pour les véhicules essence et diesel, manque de véhicules électriques exposés chez les concessionnaires. Or les consommateurs préfèrent voir et le cas échéant tester les voitures avant de les acheter.

À l'heure où l'UE s'apprête à définir des objectifs de réduction de CO_2 pour la décennie à venir, elle devrait prendre à bras le corps cette différence patente et introduire des normes ambitieuses qui délivrent un signal clair, et notamment :

- Des objectifs d'émissions de CO₂ pour les ventes de nouveaux véhicules: 75g/km pour 2025 et 50g à l'horizon 2030.
- Un objectif de part de marché contraignant pour les véhicules électriques.
- La mise en place d'un protocole de test des émissions de CO₂ en conditions réelles pendant la procédure d'homologation des véhicules. Cela permettra une mise en application efficace des objectifs susmentionnés.

Monique Goyens, Directrice générale du BEUC, a commenté :

- « Les technologies des véhicules propres ont besoin d'un soutien réglementaire pour devenir un phénomène de masse. Pour cela, nous avons besoin d'un cadre juridique intelligent qui impose un niveau d'ambition juste et élargisse la palette de choix pour le consommateur.
- « L'étude publiée aujourd'hui démontre que l'offre actuelle de véhicules électriques est simplement trop faible. C'est dommage, parce que l'accès aux véhicules propres va permettre aux consommateurs d'économiser de l'argent et de mieux protéger l'environnement et leur santé.
- « L'UE est sur le point de décider quelle voie le secteur automobile doit emprunter au cours de la prochaine décennie. Les véhicules électriques vont devenir de plus en plus accessibles au cours des années à venir. Il est prévu qu'ils soient même moins coûteux à l'achat que leurs équivalents conventionnels dans les années 2020. Des mesures règlementaires ambitieuses au niveau européen permettront d'accélérer cette dynamique. Concrètement, nous avons besoin de normes européennes de CO₂ qui réduisent la tolérance en matière d'émissions et qui diminuent le coût de la conduite pour les automobilistes. »

FIN

¹ Cette étude a été réalisée par la société de conseil <u>Element Energy</u>.

² Transport & Environment (2017) <u>Carmakers failing to hit their own goals for sales of electric cars: Missed targets due to a lack of choice, availability and marketing</u>

Bureau Européen des Unions de Consommateurs AISBL | Der Europäische Verbraucherverband

Rue d'Arlon 80, B-1040 Brussels • Tel. +32 (0)2 789 24 01 • press@beuc.eu • www.beuc.eu • www.twitter.com/beuc EC register for interest representatives: identification number 9505781573-45



This press release is part of an activity which has received funding under an operating grant from the European Union's Consumer Programme (2014-2020).